

MAIRIE DE BELRUPT EN VERDUNOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR : Décision budgétaire modificative pour le versement à l'Etat de la péréquation « horizontale »(FPIC : fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) - Travaux en régie : décision budgétaire modificative - Verbalisation électronique par l'ASVP : décision budgétaire modificative - Décision budgétaire modificative pour l'inscription budgétaire des crédits de formation des membres du conseil municipal - Régie de vente des ouvrages « la 1/14, une ambulance du front » ajustement des dotations - Taxe d'aménagement : précision à apporter - PLU intercommunal : position du conseil municipal sur cette hypothèse - Evolution du PLU et mise en conformité avec le SRA DDET (document de programmation urbanistique régional) - demande de l'Association Benoite Vaux Accueil pour adhésion - Perspective de vente de terrain pour activité économique - Proposition de visite des installations du forage et du Château d'eau, ainsi que du Fort de Belrupt - Rapport annuel sur le service de collecte et traitement des déchets ménagers, transmis par la Communauté de Communes - Décision budgétaire modificative concernant le budget annexe de l'eau selon la note envoyée - Questions diverses

Date de convocation 12 novembre complété le 13 et le 17

Nombre de conseillers en exercice : 15

Absents :

Absent(s) excusé(s) :

Secrétaire de séance : Marie-Odile TEXIER

N° DELIBERATION : 2020 11 01

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE POUR LE VERSEMENT DU FPIC

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOpte la décision modificative présentée

N° DELIBERATION : 2020 11 02

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE TRAVAUX EN REGIE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOpte la décision modificative présentée

N° DELIBERATION : 2020 11 03

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE POUR LA VERBALISATION ELECTRONIQUE PAR L'ASVP

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOpte la décision modificative présentée

N° DELIBERATION : 2020 11 04

**OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
CREDITS DE FORMATION DES ELUS**

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité
ADOpte la décision modificative présentée

N° DELIBERATION : 2020 11 05

**OBJET DE LA DELIBERATION : VENTE DES LIVRES « AMBULANCE 1/14 » PAR
LA REGIE - MODIFICATION**

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

DECIDE de retirer 17 exemplaires destinés à la vente par l'intermédiaire de la régie communale et de les offrir au nom de la commune

DIT que le nombre d'exemplaires destinés à la vente par la régie communale est désormais fixé à 28

DIT que le prix fixé par l'éditeur est de 24,50 € (vingt-quatre euros et cinquante centimes) et reste inchangé

N° DELIBERATION : 2020 11 06

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité
ADOpte la décision modificative présentée

N° DELIBERATION : 2020 11 07

**OBJET DE LA DELIBERATION : ANNULATION DE LA DEBERATION DU 2
OCTOBRE 2019 DECIDANT L'EXONERATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT
POUR LES POULAILLERS, CLAPIERS ET PETITS ELEVAGES**

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

DECIDE d'annuler la délibération du 2 octobre 2019 décidant d'exonérer la taxe d'aménagement à hauteur de 66.66% de son montant pour les poulaillers, clapiers et petits élevages installés sur le territoire de Belrupt,

N° DELIBERATION : 2020 11 08

**OBJET DE LA DELIBERATION : EVOLUTION DU PLU ET MIE EN
CONFORMITE AVEC LE SRADDET (DOCUMENT DE PROGRAMMATION
URBANISTIQUE REGIONAL)**

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

AUTORISE le Maire à lancer une procédure d'évolution du PLU afin de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme existant avec le document d'urbanisme régional (le SRADDET) et d'y apporter une harmonisation et une simplification dans son règlement

AUTORISE le Maire à recruter un bureau d'étude pour cette évolution du PLU

DECIDE de constituer un groupe de travail pour mener à bien cette réflexion et désigne les conseillers suivants pour en faire partie : - Bernard GILSON - - Claude REALE - - Benjamin MAUVAIS - - Stéphane NIEDER - Didier GIARD - - Mathieu HUYNEN - - Arnault GIVE - Julien BOULANGER - Johan NIEDER - Nicolas TOUSSAINT - Marie-Odile TEXIER - Améline CARTIER - Laura VALROFF

N° DELIBERATION : 2020 11 09

OBJET DE LA DELIBERATION : RAPPORTS ANNUELS 2018 ET 2019 SUR LE SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS TRANSMIS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE MEUSE- VOIE SACREE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

PREND ACTE des rapports annuels 2018 et 2019 sur le service de collecte et de traitement des déchets ménagers élaborés par la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

N° DELIBERATION : 2020 11 10

OBJET DE LA DELIBERATION : BAIL EMPHYTEOTIQUE DES LOGEMENTS DE LA COLO : MODIFICATION DES DATES MAIS DANS LA MÊME DUREE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

APPROUVE la signature du bail avec la communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée, à compter du 1.1.2017, pour une durée de 41 ans, pour se terminer au 31.12.2058 comme initialement prévu,

DONNE mandat au Maire pour signer tous documents pour l'exécution de la présente délibération.

NOM	SIGNATURE
------------	------------------

Bernard GILSON	
Claude REALE	
Benjamin MAUVAIS	
Stéphane NIEDER	
Arnault GIVE	
Ameline CARTIER	
Mathieu HUYNEN	
Julien BOULANGER	
Marie-Odile TEXIER	
Nicolas TOUSSAINT	
Damien GILLE	
Laura VALROFF	
Didier GIARD	
Mireille MARATRAT	
Johan NIEDER	